



# DEMANDE DE BOURSE DE LYCEE

publié le 11/04/2019

La demande de bourse de lycée pour la rentrée 2019 s'effectue en ligne **jusqu'au 4 juillet 2019** (date fixée par le ministère)

un livret explicatif sera remis à chaque élève de 3ème.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.